

# Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq le 26 septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Catherine BASTARD, Maire.

Date de convocation: 19 septembre 2025

<u>Présents</u> - Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Bruno DUCRET, Rosy CHAMAYOU, Antonio PEREZ-RAMOS, Jeanne VUAGNOUX, Dominique PETITJEAN, Julie GIRARD, adjoints, ainsi que :

Mesdames et Messieurs Maria-Hélèna DE SIEBENTHAL, Guy LANCON, Patrice BOUTHORS, Jean-Marc LHERMET, Florence PIGNIER, Virginie SUATON, Philipp DALHEIMER, Charlotte LAFOURCADE, Béatrice HUEHN, Isabelle DEMIERRE. Michel BREASSON, Daniel FAVRE conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés – Mesdames et Messieurs Alain GATTELET, Laurence PILLONEL, Laurent DEMOLIS, Josette CHAMBOUX, Italo GARD, Hélène LEVA, Samuel DELEAGE, Nathalie DETRUCHE

#### **Procurations**

M. Antonio PEREZ-RAMOS a reçu procuration de M. Alain GATTELET
Mme Jeanne VUAGNOUX a reçu procuration de Mme Laurence PILLONEL
Mme Catherine BASTARD a reçu procuration de M. Laurent DEMOLIS
Mme Julie GIRARD a reçu procuration de Mme Josette CHAMBOUX
M. Bruno DUCRET a reçu procuration de M. Italo GARD
Mme Rosy CHAMAYOU a reçu procuration de Mme Hélène LEVA
Mme Maria-Hélèna DE SIEBENTHAL a reçu procuration de M. Samuel DELEAGE
M. Jean-Marc LHERMET a reçu procuration de Mme Nathalie DETRUCHE

Secrétaire de séance : Monsieur Daniel FAVRE

Nombre de conseillers : 27

 En exercice
 : 27
 Pour
 : 27

 Présents
 : 19
 Contre
 : /

 Votants
 : 27
 Abstention
 : /

# 1.1. COMMANDE PUBLIQUE - AVENANT LOT 3 MARCHÉ DE L'EXTENSION DU BÂTIMENT ABC

### Madame le Maire,

RAPPELLE que les travaux de l'extension du bâtiment ABC ont débuté en juillet 2024.

EXPLIQUE qu'il convient d'établir un avenant pour le lot n°3 « Étanchéité » afin de formaliser une moinsvalue d'un montant total de -2 260,29€ HT correspondant, d'une part, à la suppression des couvertines pour des raisons techniques et de gestion et d'autre part, à la fourniture et pose de résine.

PRECISE qu'il s'agit du premier avenant modifiant ce lot.

Vu le code général des collectivités territoriales,

**Vu** les dispositions du code de la commande publique,

Vu la délibération n°2024\_049 du Conseil municipal du 31 mai 2024 attribuant les marchés de travaux,

**Considérant** que dans le cadre de l'opération de travaux de l'extension du bâtiment ABC, un avenant doit être établi pour le lot n°3 « ETANCHEITE », notifié le 02 juillet 2024 à l'entreprise MG Étanchéité,

**Considérant** que cet avenant a pour objet d'opérer une moins-value de -2 260,29€ HT soit -2 712,35€ TTC, correspondant à des travaux modificatifs demandés par la maîtrise d'ouvrage,

Considérant que selon l'article R. 2194-8 du code de la commande publique, le marché peut être modifié lorsque le montant de la modification est inférieur aux seuils européens et à 15% du montant initial,

Considérant que le montant initial du lot n°3 s'élève à 66 171,42€ HT soit 79 405,70€ TTC et que le montant de la modification est une moins-value de -2 260,29€ HT soit -3,42 % du montant initial du lot et soit -0,27% du montant total du marché,

Considérant que le nouveau montant total du marché avec cet avenant est fixé à 63 911,13€ HT, soit 76 693,35 € TIC,

## Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE l'avenant 01 opérant les modifications précitées portant le nouveau montant du lot n°3 à 63 911,13€ HT.

AUTORISE Madame le Maire à signer le présent avenant et tout document nécessaire à son exécution.

3 0 SEP. 2025

Certifié exécutoire

Transmis au représentant de l'Etat le 30 SEP. 2025

Le Maire - Catherine BASTARD

Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 26 septembre 2025

Le Maire – Catherine BASTARD

Le secrétaire de séance - Daniel FAVRE